

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2025

---

PROTÉGER LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE EN  
GARANTISSANT DES HORAIRES DE JOUR - (N° 770)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AS25

présenté par  
Mme Taillé-Polian, rapporteure  
à l'amendement n° AS|7 de Mme Godard

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« travailleurs »

le mot :

« salariés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par souci de cohérence, il est proposé de remplacer le terme de « travailleurs » par celui de « salariés » dans la mesure où ne relèvent de la convention collective que des « salariés ».